
Professionnalisation et insertion professionnelle en IUT : aujourd'hui et demain ?

Appel à contribution

Depuis plus de 50 ans les IUT, organisés en réseau, se sont construits et développés sur un modèle directeur de **professionnalisation** et par là portent la voie de l'enseignement par la technologie au sein du paysage universitaire français. Leur principale mission est de former et de permettre l'insertion de cadres intermédiaires dotés d'une expertise en cohérence avec les besoins des milieux socio-économiques, et capables de s'adapter aux évolutions des métiers et aux transitions sociétales (numérique, énergétique, environnementale, etc.).

Ainsi reconnus comme les acteurs principaux et incontournables de la professionnalisation dans le cadre du premier cycle universitaire, les IUT dynamisent et favorisent le développement des territoires dans lesquels ils sont ancrés, ainsi que les rayonnements locaux, nationaux et internationaux de leurs universités d'appartenance.

Cette reconnaissance en termes de professionnalisation a été acquise grâce à un enseignement qui intègre dans ses programmes nationaux tant des dimensions académiques que technologiques et professionnelles. S'y ajoutent des pratiques pédagogiques adaptées et différenciées, synonymes de réussite et d'innovation, portées par des équipes pluridisciplinaires et diversifiées (enseignants, enseignants-chercheurs, représentants du monde socio-économique et personnels administratifs et techniques), et mobilisant des environnements et équipements de qualité.

Il reste que le paysage des formations dites professionnalisantes est en évolution permanente. Des licences professionnelles sont portées par d'autres composantes de l'Université. Les bachelors ont fait leur apparition. Des licences intègrent désormais des parcours professionnalisants, que le nouvel arrêté Licence invite à généraliser. Quant à l'approche par compétences, elle devient un principe de conception et de structuration de toute formation. Enfin, la loi pour « La liberté de choisir son avenir professionnel », adoptée en août 2018, va modifier en profondeur la formation professionnelle, dont les cursus en alternance et la formation tout au long de la vie.

Au regard de l'évolution de cet écosystème, la 10^{ème} édition des JPP sera consacrée à la question de la professionnalisation en IUT et de l'insertion professionnelle des étudiants. Plus spécifiquement, seront

interrogées les pratiques de professionnalisation des IUT pour dresser les perspectives d'évolution, tout en affirmant leur spécificité et continuer à être les acteurs majeurs qu'ils sont aujourd'hui.

Organisé tous les deux ans, en alternance avec les « Ateliers » du même nom, le colloque « Journées Pédagogie et Professionnalisation (JPP) des IUT » met l'accent cette année sur la présentation de travaux de recherche ou d'expérimentations menés dans les IUT ou pour les IUT.

Les réponses à cet appel à contribution sur la thématique « professionnalisation et insertion professionnelle » veilleront à proposer des témoignages ou récits d'expériences et des résultats scientifiques, avec une approche analytique pour en permettre l'essaimage dans d'autres contextes ou dans de nouvelles situations.

Dans un objectif de partage et de synergie pédagogique, les propositions de communication pourront s'intégrer dans l'un de ces trois axes, ceux-ci n'étant pas exclusifs les uns des autres :

1. En quoi la professionnalisation participe-t-elle à la réussite des étudiants et à leur insertion professionnelle ?

La professionnalisation contribue-t-elle aux apprentissages et à l'acquisition des connaissances et des compétences ? Comment intégrer la professionnalisation dans nos enseignements : stages, projets tutorés, PPP, approche par compétences, apprentissage par projets, etc. ? Quels effets peut-on mesurer sur la motivation et la réussite des étudiants ? comment prendre en compte la diversité des profils : bacheliers généraux et technologiques, publics en réorientation, en alternance, en césure, etc. ? La professionnalisation favorise-t-elle la valorisation de ces profils diversifiés ?

2. Comment établir, pérenniser et développer les liens entre les acteurs de la professionnalisation en IUT et le monde socio-économique ?

Comment intégrer dans les enseignements les évolutions professionnelles et l'émergence de nouveaux métiers ? Comment les personnels enseignants, administratifs et techniques des IUT s'approprient-ils ces évolutions ? Quelle politique d'accueil, de formation et de collaboration avec les intervenants issus du monde socio-économique ? Quels sont les apports des équipes d'IUT au sein des entreprises ? Comment la professionnalisation en IUT contribue-t-elle à la Formation Tout au Long de la Vie ?

3. Comment la professionnalisation est-elle portée et pilotée par nos structures ?

Comment concevoir une approche par compétences et la faire adopter par les équipes pédagogiques ? Que mettent en place la gouvernance des IUT et celle des universités pour répondre aux missions de professionnalisation ? Quelles politiques avec les CFA partenaires, les entreprises et les organismes de financement ? Traduction et exploitation des PPN en compétences ; création de centres de compétences et autres espaces de professionnalisation, mise en œuvre des compétences (approche par compétences, démarches métiers, démarche Open Badges...) ; implication dans des projets de nouveaux cursus modulables facilitant la professionnalisation tout au long de la vie ; création de Clubs Entreprises, mise en place d'incubateurs ou de pré-incubateurs d'entreprises, développement de services relations entreprises, conventions de partenariats avec des entreprises et des organisations, etc.

Chaque communication sera proposée sous forme d'un résumé de 200 mots environ, en respectant les modalités de soumission précisées en fin de document, et sera envoyée avant le 17 décembre 2018, à contributions-jpp2019@iut.fr. Il est prévu un retour aux propositions de communication mi-janvier. L'ensemble des échanges se fera par mail avec l'équipe de pilotage.

Les communications acceptées seront présentées oralement lors de la 10^e édition des JPP

- soit en session thématique avec éventuellement un diaporama ;
- soit autour d'un poster au format A0 lors des temps d'échanges conviviaux.

Un accompagnement à la réalisation des supports sera proposé. Tous les posters seront communiqués aux participants avant le colloque et consultables par une galerie en ligne depuis le site des JPP. Ils seront également affichés pendant toute la durée du colloque sur des grilles. Les posters « coups de cœur » bénéficieront d'une valorisation.

Le colloque pourra aboutir à l'écriture d'un ouvrage collectif ou d'actes.

Composition des comités de pilotage et d'organisation

Comité de pilotage national

- Pascale BERGMANN (IUT Strasbourg - Schiltigheim)
- Myriam CHESNEAU (IUT Annecy)
- Anne-Laurence FERRARI (IUT Besançon-Vesoul)
- Aron GABOR (IUT Lyon 1)
- Éric GIRAUDIN (IUT2 Grenoble)
- Ronald GUILLEN (IUT Saint-Nazaire)
- Franck HAUSER (IUT Strasbourg - Schiltigheim)
- Sophie KENNEL (IUT Strasbourg - Illkirch)
- Philippe LAVALLEE (IUT Le Havre)
- Emmanuelle LECOINTRE (IUT Nîmes)
- Laurence LE DIOURIS (IUT Lyon 1)
- Maud LE HUNG (IUT A Toulouse 3)
- Sonia LEFEUVRE (IUT Lyon 2)
- Bernard LICKEL (IUT Strasbourg - Robert Schuman)
- Mathilde LORETZ (IUT1 Grenoble)
- Brigitte NOC (IUT La Rochelle)
- Éric PEYROL (IUT Lyon 1)
- Cécile RAILLARD (IUT Nantes)
- Laurence REDON (IUT Blagnac)
- Marie-Pascale SENKEL (IUT Saint-Nazaire)
- Xavier SENSE (IUT Paris)
- Noëlline TALBOURDET (IUT Lorient)

Comité d'organisation de l'IUT de St Nazaire

- Emmanuel BOUTIN
- Rémy BRITEAU
- Bruno COURANT
- Sylvain FREOUR
- Ronald GUILLEN
- Isabelle LECOMTE
- Sylvain PRIMAS
- Jean-Claude SAMOYEAU
- Gérome SEGUETTES

- Marie-Pascale SENKEL
- Éric SUET

Cadrage des communications et des présentations

Cadrage des communications

Format de la communication de type « résumé » à envoyer avant le : 17 décembre 2018

- La taille du texte : 1 page au maximum, environ 200 mots (espaces compris).
- La police de caractères : Arial
- La feuille de style suivante doit être utilisée correctement (intégrée à ce document).
- Les auteurs dont les publications sont mentionnées apparaissent dans le texte de la façon suivante : (Nom de l'auteur, date de la publication).
- Les fichiers envoyés doivent être nommés selon le format suivant : SOUMISSIONJPP2019_NOMAUTEUR (en doc, docx ou odt) à contributions-jpp2019@iut.fr (l'adresse est à copier-coller dans le champ "A" pour envoyer le mail. En cliquant sur cette adresse, cela ne fonctionne pas !).

Feuille de style

Titre de la communication (Arial 14pt gras)

Auteurs – IUT – Autres institutions de rattachement

5 Mots-clés (Arial 12pt)

Texte de contenu de paragraphe (Arial 11pt) : environ 200 mots.

Préférence de format de la communication (à préciser) :

présentation orale en session thématique « format diaporama ou autre »
ou présentation orale lors d'une session « poster ».

Références bibliographiques s'il y a lieu

Utiliser le format APA :

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=108>

Cadrage des présentations orales et des supports associés

Communication orale en session thématique, avec diaporama éventuel :

10 à 15 min de présentation suivies de 10 à 15 min d'échanges avec la salle.

Communication en session poster avec poster format A0 imprimé dans son IUT :

Présentation informelle autour du poster lors de sessions dédiées